



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/135
21 février 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Quarante-cinquième session
Point 71 de la liste préliminaire*

**EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE**

Lettre datée du 16 février 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration du
Gouvernement soviétique datée du 14 février 1990.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document
officiel de l'Assemblée générale au titre du point 71 de la liste préliminaire.

(Signé) A. BELONOGOV

* A/45/50.

Déclaration du Gouvernement soviétique datée du 14 février 1990

Les combats ont repris en Erythrée, au nord de l'Ethiopie. Des détachements du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) ont lancé une attaque de grande ampleur contre les troupes du Gouvernement. Une fois de plus le sang coule, des gens sont tués. La guerre s'intensifie et, s'ajoutant à la situation déjà désastreuse de la population du nord de l'Ethiopie menacée par la faim, compromet ses possibilités de recevoir une aide internationale.

La reprise des activités militaires en Erythrée, après une longue période d'accalmie pendant laquelle le Gouvernement éthiopien et le FPLE ont mené avec succès deux séries de négociations sur l'Erythrée, inspire un profond regret et une vive inquiétude.

Toute l'histoire du conflit armé en Erythrée, qui dure depuis déjà près de 30 ans, montre qu'il ne peut être résolu par la force. Le seul moyen réaliste de régler le problème de l'Erythrée est de trouver des solutions politiques de compromis.

Le Gouvernement soviétique demande instamment la cessation des opérations militaires afin qu'on puisse au plus tôt rechercher, à la table des négociations, des formes de réconciliation nationale acceptables de part et d'autre. La déclaration officielle faite à Addis-Abeba le 9 février 1990, dans laquelle il est précisé que le peuple éthiopien demeure prêt à tendre la main à la partie adverse, indique qu'il s'agit là d'un moyen réaliste de régler le problème de l'Erythrée.

L'Union soviétique est convaincue qu'il importe tout particulièrement, dans la situation actuelle, que la communauté internationale contribue activement au règlement pacifique du conflit dans le nord de l'Ethiopie et s'abstienne de tout acte qui pourrait le prolonger et, à fortiori, l'aggraver.
